Karine CLAIREAUX

Temps de lecture : 6 min



Karine CLAIREAUX

Maire de Saint-Pierre (Saint-Pierre-et-Miquelon) et Présidente du Conseil National de la Mer et des Littoraux, Karine CLAIREAUX s'engage dans la défense des intérêts maritimes de l'Outre-mer en général, et de Saint-Pierre-et-Miquelon en particulier, rappelant le positionnement stratégique de l'archipel en Atlantique nord et sa proximité avec l'Arctique et les routes maritimes du Nord. Déterminée, elle participe activement à faire avancer le dossier sur l'extension du plateau continental de Saint-Pierre-et-Miquelon qui permettrait le développement de son économie.

Fonctionnaire des douanes depuis 1981, elle entame, 2 ans plus tard, sa carrière politique en entrant au conseil municipal de Saint-Pierre, la principale ville de l'archipel de Saint-Pierre-et-Miquelon (PS entre 2011 et 2017 puis LREM).



L'un des deux nouveaux ferries commandé par le conseil territorial de Saint-Pierre-et-Miquelon amarré dans le port.

Détachée depuis 2000 pour fonction élective, elle est adjointe au maire de Saint-Pierre (1989 -2001) et Maire depuis 2001. Ancienne vice-présidente du Conseil Général de Saint-Pierre-et-Miquelon (2000-2006), Karine CLAIREAUX est une personnalité politique très engagée dans la défense des intérêts maritimes de l'Outre-mer, et plus spécifiquement de l'archipel de Saint-Pierre-et-Miquelon. Elle rappelle ainsi le positionnement stratégique de Saint-Pierre-et-Miquelon en Atlantique nord et sa proximité avec l'Arctique et les routes maritimes du Nord.



Saint-Pierre-et-Miquelon est situé à une vingtaine de kilomètres de l'île de Terre-Neuve (Canada)

En 2009, Karine CLAIREAUX participe au Grenelle de la Mer organisé par Jean-Louis BORLOO, alors Ministre de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire. Avec l'objectif de formaliser l'ambition de la France pour la mer et les activités maritimes, le Grenelle de la Mer s'attache à définir une stratégie nationale en identifiant des objectifs et des actions à mettre en œuvre à plus ou moins long terme.

À partir du mois de février 2009, quatre groupes de travail, associant des représentants de l'État, des collectivités territoriales, de la société civile et des acteurs de l'économie maritime, se réunissent autour de différentes thématiques maritimes. Karine CLAIREAUX est sollicitée pour contribuer à la rédaction du rapport du groupe IV « Planète mer : inventer de nouvelles régulations ».

Le groupe de travail préconise, entre autres, 10 propositions pour donner à l'Outre-mer les moyens d'être au centre de la gestion de son espace maritime en créant 4 bassins expérimentaux : Caraïbes, Pacifique, Océan Indien, Atlantique nord (Saint-Pierre-et-Miquelon) dotés de Conseils Maritimes Ultramarins.

En 2010, l'archipel de Saint-Pierre-et-Miquelon est le 1er territoire français à se doter d'un Conseil Maritime Ultramarin dont la Vice-présidence est confiée à Karine CLAIREAUX. L'occasion de faire le point avec Christian BUCHET, Secrétaire Général du Comité de suivi du Grenelle de la Mer, en déplacement dans l'archipel, sur les différentes actions déjà menées :

- la réimplantation permanente d'un centre de recherches de l'Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer (Ifremer) ;
- la réflexion sur l'aménagement du port de Saint-Pierre ;
- l'érosion littorale et les effets du changement climatique à Saint-Pierre-et-Miquelon.



De gauche à droite : Karine CLAIREAUX, Jean-Régis BORIUS et Christian BUCHET

Pour « faire battre le cœur de la France », la mer a bien des atouts !

Karine CLAIREAUX

99

Karine CLAIREAUX a également pour mission de représenter le Conseil Maritime Ultramarin de Saint-Pierre-et-Miquelon devant le Conseil National de la Mer et des Littoraux (CNML). Le CNML, qui a un rôle de proposition auprès du Gouvernement, est associé à l'élaboration, à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation de la Stratégie nationale pour la mer et le littoral (SNML).

La SNML est le document de référence pour la protection du milieu, la valorisation des ressources marines et la gestion intégrée et concertée des activités liées à la mer et au littoral. Elle doit être déclinée et complétée au niveau des façades maritimes de l'hexagone par les documents stratégiques de façade (DSF) et de bassins maritimes (DSBM) pour l'Outre-mer.

En 2014, Karine CLAIREAUX est nommée par le gouvernement, Présidente du bureau du Conseil National de la Mer et des Littoraux. Elle est première élue d'Outre-mer à occuper ce poste.



Karine CLAIREAUX lors de la Plénière du Conseil National de la Mer et des Littoraux le 17 juin 2019

En mars 2017, Karine CLAIREAUX interpelle dans une tribune publiée sur le site Mer et Marine les candidats à l'élection présidentielle sur l'absence des enjeux maritimes dans les grands débats nationaux.

> *Comment la France – [ndlr : deuxième] domaine maritime mondial avec ses 11,6 millions de kilomètres carrés de zones économiques exclusives – peut-elle à ce point négliger la mer, ses mers, et ceux qui y habitent !*
>
> **Karine CLAIREAUX**

99

L'occasion pour elle de transmettre ses 61 propositions pour la mer et l'archipel France 2017-2022 : innover, protéger, rayonner.

> *Il y a 500 ans, bien qu'impopulaire, le Cardinal de Richelieu avait tout de même raison sur la mer : « les larmes des souverains ont le goût salé de la mer qu'ils ont ignorée ». Aujourd'hui, soyons sérieux : maritimisons les terriens et aidons nos marins avant de n'avoir plus que nos yeux pour pleurer ! C'est le sens de mes 61 propositions pour l' »Archipel France ».*
>
> **Karine CLAIREAUX**

99

Comme Christian BUCHET et le Groupe III Partager la passion de la mer du Grenelle de la Mer, Karine CLAIREAUX défend le concept d'Archipel France.

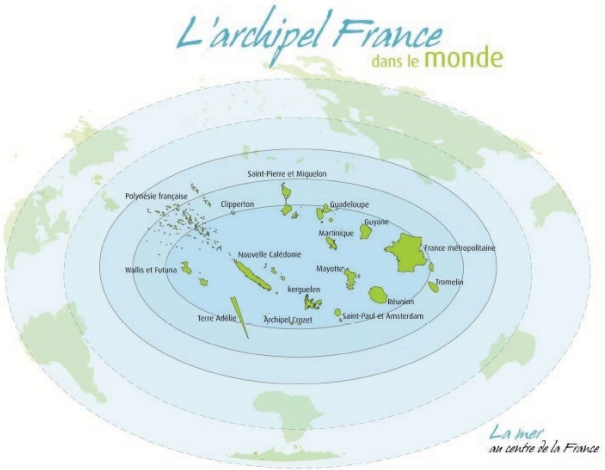
Face aux candidats qui "veulent construire une véritable stratégie maritime nationale", il faut rappeler que la Stratégie Nationale pour la Mer et les Littoraux a été adoptée en novembre 2016 et promulguée en février 2017.

Fruit de plus de 170 contributions de l'administration, d'élus et de la société civile, la SNML articule 26 objectifs d'avenir autour de 4 axes de travail.

L'enjeu premier de la prochaine mandature est donc d'assurer la bonne mise en œuvre de la SNML, de poursuivre la voie de la concertation pour détailler et suivre l'implémentation des 26 objectifs, et faire évoluer les mentalités pour basculer d'une France terrestre à l' »Archipel France », c'est-à-dire faire émerger un développement durable de notre territoire basé sur un continuum terre-mer-outremers.

Karine CLAIREAUX

99



Au continuum horizontal de surface, il faut penser l'Archipel France de manière verticale : notre domaine maritime commence dans le sous-sol marin mais prend fin tout là-haut, dans l'Espace, d'où nos satellites surveillent,

cartographient et protègent nos mers.

Karine CLAIREAUX

99

Parmi ses 61 propositions, citons :

- *[...] Inscrire l'orientation maritime vers l'Arctique de certains territoires français (Saint-Pierre-et-Miquelon, Hauts-de-France) dans la prochaine communication sur l'Arctique de la Commission Européenne [...] afin de mieux faire connaître [...] les [...] potentiels arctiques de nos territoires.*
- *[...] Revenir à une négociation diplomatique avec le Canada pour parvenir à un accord bilatéral de partage des eaux et du plateau autour de Saint-Pierre-et-Miquelon [...].*

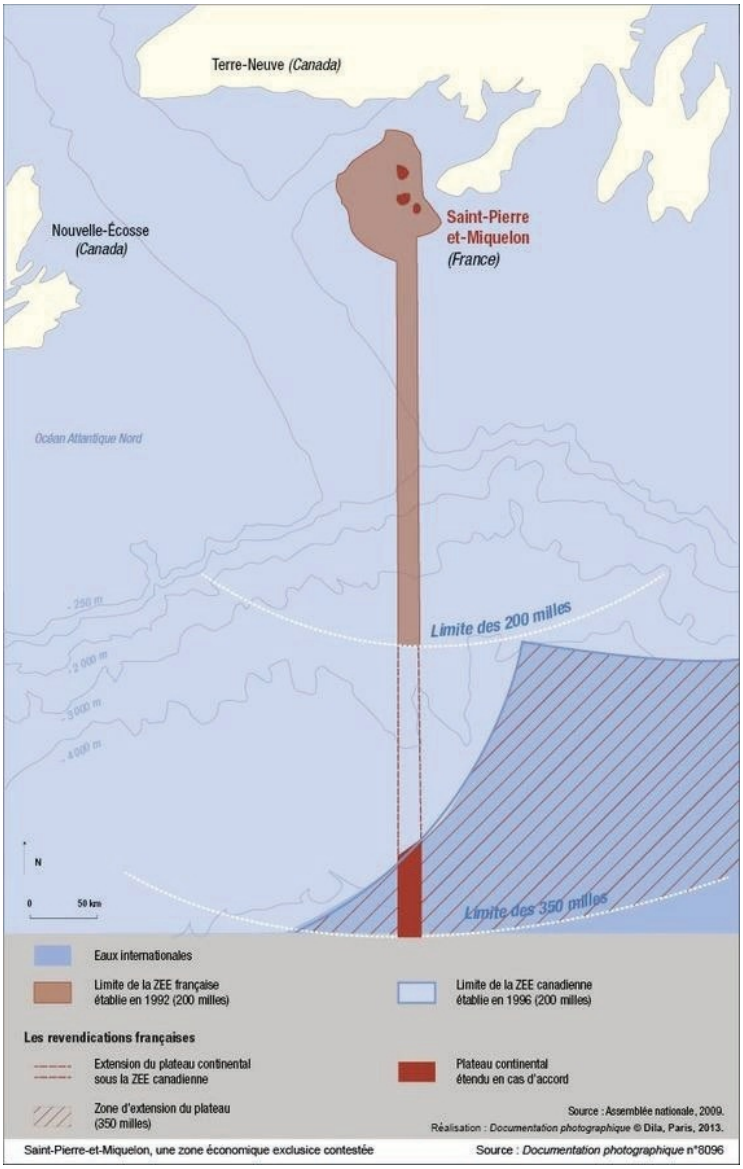
Déterminée, elle n'hésite pas à solliciter le Président de la République (François Hollande puis Emmanuel Macron) pour faire avancer le dossier sur l'extension du plateau continental de Saint-Pierre-et-Miquelon qui permettrait la mise en œuvre de mesures concrètes dans le développement de l'économie sur l'archipel (pêche, exploitation des ressources pétro-gazières et minérales offshores, biotechnologies marines...).

Cette demande d'extension au-delà des 200 milles marins a été déposée auprès de l'Organisation des Nations Unies (ONU) en 2014. Karine CLAIREAUX plaide notamment pour l'ouverture des négociations avec le Canada qui revendique également cette zone...

L'Archipel France, c'est le seul pays sur lequel le soleil ne se couche jamais. Notre plus grande frontière avec un autre pays est avec... l'Australie !

Karine CLAIREAUX

99



Saint-Pierre-et-Miquelon, une zone économique exclusice contestée — Source : *Documentation photographique* n°8096

Élue Sénatrice entre 2011 et 2017, elle fait partie du groupe d'études Arctique-Antarctique et Terres Australes et Antarctiques Françaises (TAAF) du Sénat qui couvre l'ensemble des questions polaires.

En 2017, elle publie un rapport Saint-Pierre-et-Miquelon, terre d'avenir, terre en nord dans lequel elle martèle une nouvelle fois les atouts stratégiques, pour la France, de l'archipel avec l'ouverture, du fait du réchauffement climatique, de nouvelles routes maritimes du Nord-Ouest et du Nord-Est dans l'océan Arctique.

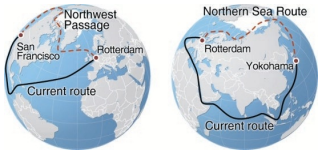
D'ici à 2022, nous devrons enfin parvenir à pleinement valoriser notre positionnement géoéconomique. En travaillant main dans la main, sans condescendance et en y mettant les moyens, nous avons tout pour devenir cet atout stratégique majeur pour la projection de notre pays et de l'Union Européenne vers le continent américain et vers l'Océan Arctique.

Karine CLAIREAUX

99

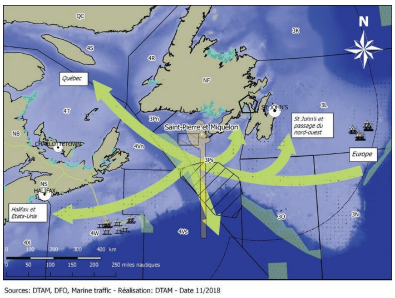


Les nouvelles routes maritimes du Nord-Est et du Nord-Ouest (en pointillé rouge)



Du fait du réchauffement climatique, les navires pourraient raccourcir leurs trajets (current route sur les cartes à droite) en empruntant les routes maritimes du Nord-Est et du Nord-Ouest.

En septembre 2019, elle exprime donc sa vive déception devant l'absence de Saint-Pierre-et-Miquelon dans la plaquette La France et les nouveaux enjeux stratégiques en Arctique réalisé par le Ministère des Armées.





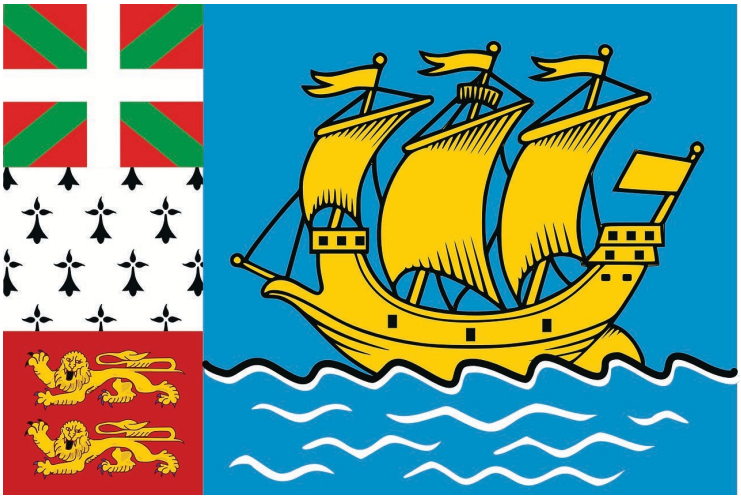
Zones OPANO = Zones gérées par l'Organisation des pêches de l'Atlantique Nord-Ouest

Que ce soit au niveau économique, humain, stratégique, il y a aujourd'hui des enjeux autour de Saint-Pierre-et-Miquelon qui fait que l'État français devrait nous mettre en avant au lieu de nous éclipser complètement. [...] Car telle est la marche de l'Histoire : si nous ne prenons pas la mer, d'autres nations moins scrupuleuses la

prendront et nous en subirons les conséquences stratégiques, économiques et environnementales.

Karine CLAIREAUX

99



Le drapeau de Saint-Pierre-et-Miquelon : sur la gauche sont reproduits de haut en bas les drapeaux des 3 principales régions d'origine des habitants de l'archipel : Pays basque, Bretagne et Normandie ! L'archipel d'ailleurs est rattaché à l'académie de Caen depuis plus de 50 ans !